

Conservatoire de Grand Poitiers



MUSIQUE, SCOLARITÉ

Cycle spécialisé et CPES musique

Cycle spécialisé et préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur (CPES)

Publié le 22 janvier 2025

Dans ce cycle, l'élève pourra se consacrer à **l'approfondissement et au perfectionnement de haut niveau** de sa dominante tout en élargissant sa culture dans différents domaines à la recherche de son identité d'interprète.

Ce cycle permet aussi de pouvoir **confirmer son choix d'une orientation vers une voie professionnalisante** ultérieure en passant à la fin du cursus les concours d'établissements d'enseignement supérieur (CNSM, pôles supérieurs, hautes écoles à l'étranger, formations diplômantes...).

Cette formation a été mise en place par le réseau des établissements contrôlés par l'Etat, sur le territoire de l'ex région Poitou-Charentes.

Au CRR de Grand Poitiers, le projet pédagogique de ce cursus demande à l'étudiant assiduité, investissement et progression tout en l'amenant à prendre sa formation en main afin d'être acteur de son parcours.

L'équipe pédagogique ainsi que la direction accompagne chacun individuellement dans sa progression au sein du cursus. L'établissement permet aux élèves de participer à différents projets en tant que soliste ou au sein des pratiques collectives dans différents lieux. Il organise aussi des webinaires, des master class, des rencontres d'artistes, des préparations aux concours, stages, et des épreuves blanches pour donner un maximum de ressources à l'élève.

Ce cursus donne accès à l'affiliation CROUS permettant à l'étudiant d'avoir accès à ses services (bourses, logement social, restaurant étudiant, aides diverses...)

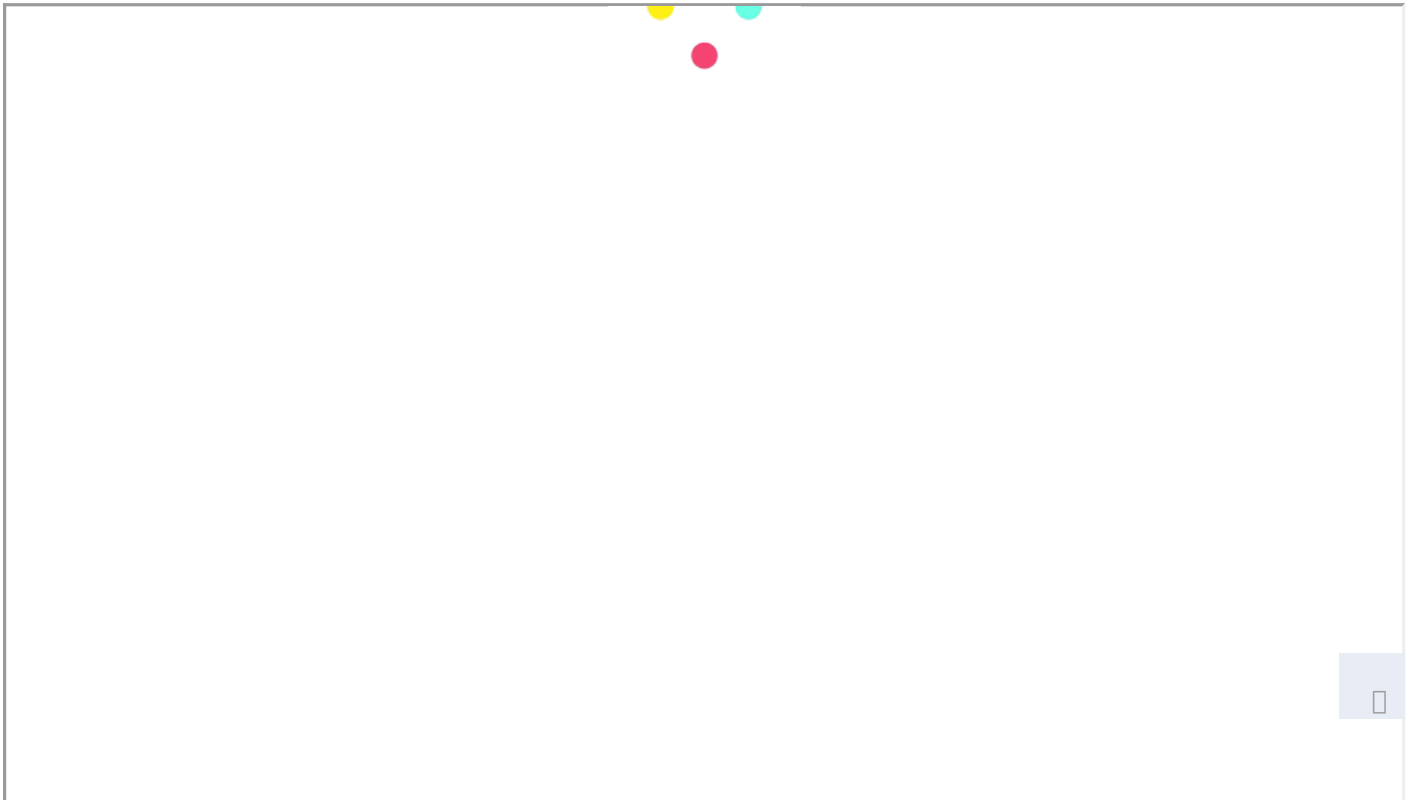
Disciplines concernées

- › violon, alto, violoncelle, contrebasse,
- › flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone,
- › trompette, cor, trombone, tuba, piano, orgue,
- › chant lyrique, accompagnement, direction de chœur,
- › musiques anciennes (clavecin, flûte à bec, viole de gambe),

<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-transversales/actualites/inscription-en-cycle-specialise-et-cpes-35156?>

- › jazz, musiques actuelles, percussions,
- › formation musicale, écriture et composition

Déroulement du cursus



Conditions d'accès : examen d'entrée et modalités

On peut accéder à ce cursus de différentes façons :

- › après une fin de second cycle (si Brevet validé)
- › en cours de III^{ème} cycle
- › ayant déjà eu un Diplôme d'Études Musicales

En fonction du niveau attribué lors de l'examen d'entrée, le cursus spécialisé durera de 2 à 4 ans.

L'accès au cycle spécialisé se fait donc par **un examen d'entrée.**

| | |
|--|---|
| Ouverture des inscriptions : dossier d'inscription à télécharger sur le site et à envoyer par voie postale | du 10 au 30 mars 2025 |
| Convocation au test de FM et l'épreuve de dominante | dans la semaine du 8 avril 2025 |
| Affichage des morceaux imposés sur le site | envoyés 8 semaines avant la date d'examen (ent mai) |
| Envoie du programme définitif de la dominante : imposés et programme libre (durée : 15 minutes) | 15 jours avant l'examen |
| Test de Formation musicale | samedi 17 mai 2025 |
| Examen d'entrée dans la dominante | Entre le 20 juin et le 5 juillet 2025 |
| Résultats de l'examen d'entrée | Proclamés à l'issue de l'examen |

Attention : une convocation sera envoyée mi avril (8 semaines avant la date d'examen du concours d'entrée) à chaque candidat, qui comportera :

- La date de l'examen de la dominante
- La liste des imposés
- L'horaire du test de FM (samedi 17 mai)

Suivi du projet pédagogique

Dès le début, l'élève est reçu par **la direction pour assurer un suivi** et lui donner les outils pour l'accompagner dans son parcours. L'équipe des professeurs et un coordinateur spécifique à ce cursus suivent **chaque élève dans leurs projets**. Et chaque année, l'élève se produit lors d'un contrôle **devant jury suivi d'une master class de 45 minutes** qui lui donne une occasion supplémentaire d'avoir un regard extérieur sur son évolution au sein de son parcours. Il est aussi amené à **faire un projet personnel** pour perfectionner sa méthodologie organisationnelle et élargir un sujet choisi dans sa dominante.

Les cours se déclinent en 3 catégories de modules selon la discipline :

- **Modules de la dominante** : cours individuel, déchiffrage, travail avec accompagnateur, master classes..
- **Module des disciplines complémentaires obligatoires** : orchestre, ensemble spécifique, musique de chambre...
- **Modules des options** : culture, analyse, FM, conférences, improvisation, création, préparation à la scène, discipline complémentaire, ateliers dans d'autres départements (jazz, MAA, théâtre, direction chœur...)

En fonction de la dominante, les **3 modules sont adaptés aux besoins de l'élève et de ses spécialités**.

Des modules spécifiques sont mis aussi en place comme une rencontre technique « son/lumière », des stages, <https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-transversales/actualites/inscription-en-cycle-specialise-et-cpes-35156?>

webinaires, préparations concours, entretiens, épreuves blanches... Manon Cabaret sophrologue (professeur de FMG) et Maya Sureau maïeusthésiste (professeur de piano) proposent des rendez-vous individuels pour accompagner et guider les élèves dans leur pratique artistique et leur rapport à la scène. Des stages de Life art dispensés par Corba Mathieu professeur de danse sont aussi proposés à toutes les disciplines : ces stages permettent de développer la conscience des liens qui existent entre le corps, les pensées, les émotions et l'imaginaire. Ils donnent une occasion unique d'explorer la conscience que nous avons de notre corps, de notre relation à nous même, aux autres et à l'environnement.

Une **demande de validations des acquis antérieurs** peut être demandée et justifiée auprès de la direction suivant le parcours antérieur de l'élève.



Contact : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

GRAND POITIERS
communauté urbaine

5, rue Franklin
86000 Poitiers
 05 49 30 20 20